

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 avril 2018
<u>Nombre de Conseillers :</u> En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 33 Pour : 33 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 71/2018	L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Avril 2018 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFEVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD. Madame Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance

OBJET : FINANCES - budget primitif 2018 – Budget annexe ZAE Marboez (Corbonod)

VU le code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération N°342/2017 du 5/12/2017 portant conditions financières de transfert de la ZAE de Marboez

Vu les délibérations du 13/03/2018

N°30/2018 approuvant le compte administratif 2017

N°49/2018 approuvant le compte de gestion 2017

N°36/2018 fixant l'affectation des résultats de fonctionnement 2017 aux budgets 2018

Le Vice-Président indique que la commission s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé sur les projets de budgets.

Il présente le projet du budget primitif 2018 qui prend en compte l'état des restes à réaliser et les affectations de résultats décidés précédemment.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ADOpte le budget primitif 2018 du budget Annexe ZAE Marboez (Corbonod) qui s'articule comme suit :

- Fonctionnement	- Dépenses	643 737.47€
	- Recettes	1 204 927.64€ Soit un suréquilibre de 561 190.17 €
- Investissement	- Dépenses	343 737.47€
	- Recettes	343 772.83€ Soit un suréquilibre de 35.365€

Envoyé en préfecture le 17/04/2018

Reçu en préfecture le 17/04/2018

Affiché le

SLO

ID : 074-200070852-20180410-CC__71_2018-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.